

# Séance du 13 décembre 2021 à 18h30

## Procès- verbal – compte- rendu

Date de la convocation : 06 décembre 2021 Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : Christian BARON, Sébastien RAUDIER, Philippe DEVAULT, Jean-Marc VERRHIEST, Nicolas DION, Marie-Christine BREJAUD, Francis DAILLY, Nadine DELANNE, Agathe JOFFRE, Christophe MOULIN,

Absents excusés : Claude BRIGAUD donne procuration à Sébastien RAUDIER, Cécile FILLAULT donne procuration à Marie-Christine BREJAUD ; Sandra HOGUILLARD, Sabine CHARBONNIER et Steven OTTAN.

Secrétaire de séance Christophe MOULIN

Monsieur le maire demande à ajouter à l'ordre du jour, les points suivants :

**Délibération 2021-60** : Convention pour la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.

**Délibération 2021-61** : Toiture de la salle des fêtes – 2<sup>ème</sup> tranche : Approbation du plan de financement

*Le conseil municipal accepte ces ajouts.*

### **Délibération 2021-53**

Intercommunalité – Avenant n°3 convention service commun ADS

Le conseil municipal :

\* **Valide** le prix unitaire de refacturation de 95€ des dossiers instruits par Châteauroux Métropole à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

\* **Valide** les termes de l'avenant n°3 à la convention cadre relative au service commun d'application du droit de sols (ADS)

\* **Autorise** le maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 à la convention cadre relative au service commun ADS

### **Arrivée de Sabine CHARBONNIER à 18h43**

### **Délibération 2021-54**

Ressources humaines – tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le conseil municipal valide à l'unanimité le tableau des effectifs suivant au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

FONCTIONS EXERCÉES	GRADE	NBRE DE POSTE ET DUREE HEBDO
<b>EMPLOIS POURVUS</b>		
<b>Cadre d'emploi des adjoints techniques</b>		
Agent polyvalent d'entretien et du périscolaire	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à 35h
Agent polyvalent d'entretien et exerçant les fonctions d'ATSEM	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 35h
Agent polyvalent d'entretien et exerçant les fonctions d'ATSEM	Adjoint technique territorial	1 poste à 35h
Agent de restauration scolaire	Adjoint technique territorial	1 poste à 35h
Agent polyvalent en milieu rural	Adjoint technique territorial	2 poste à 35h
<b>Cadre d'emploi des agents de maîtrise</b>		
Agent polyvalent en milieu rural	Agent de maîtrise	1 poste à 35h
<b>Cadre d'emploi des adjoints administratifs</b>		
Accueil et administration générale	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 35h
<b>Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux</b>		
Secrétariat de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants	Rédacteur territorial	1 poste à 35h
<b>EMPLOI NON POURVU</b>		
<b>Cadre d'emploi des adjoints techniques</b>		

**Délibération 2021-55**

Ressources humaines – autorisation spéciale d'absence

La décision est ajournée car le conseil municipal souhaite, à l'unanimité, préciser que la demi-journée accordée à l'agent pour la vaccination de l'enfant mineur est attribuée pour chaque agent.

Ainsi le dossier sera transmis à nouveau au comité technique du Centre de gestion durant l'année 2022. Le conseil municipal pourra ainsi délibérer après l'obtention de l'avis du comité.

**Délibération 2021-56**

Ressources humaines – Mise en œuvre du télétravail

Le conseil municipal valide à l'unanimité la mise en œuvre du télétravail telle que présentée par Monsieur le maire.

**Délibération 2021-57**

Périscolaire – Tarif pour un enfant apportant son propre déjeuner

Le conseil municipal valide à l'unanimité la gratuité du repas pour un enfant apportant son propre déjeuner selon les conditions suivantes :

- Uniquement pour des raisons de santé et sur présentation d'un certificat médical ou de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Cette organisation n'est pas automatique et devra tout d'abord faire l'objet d'une demande écrite auprès de Monsieur le maire.
- Cette organisation ne sera possible que dans le cas où l'agent de restauration serait dans l'incapacité à préparer le repas. Dans le cas contraire, le repas sera dû.

**Délibération 2021-58**

Finances – extension de réseau BT La Martinerie « rue Lafayette »

Considérant le manque d'éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité d'ajourner sa décision.

**Délibération 2021-59**

Finances – indemnisation kilométrique des conseillers municipaux non rémunérés

Le conseil municipal valide le dédommagement des indemnités kilométriques aux conseillers municipaux non rémunérés selon les conditions suivantes :

- ❖ Les conseillers seront tenus de fournir un état de leur déplacement et la copie du certificat d'immatriculation de leur véhicule,
- ❖ Les distances kilométriques seront calculées selon le site internet « mappy.fr »,
- ❖ Le paiement de ces indemnités sera trimestriel.

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 10+2 procurations
Contre : 0
Abstention : 2

**Délibération 2021-60**

Convention pour la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

\* Valide les termes de la convention telle qu'annexée à la délibération,

\* Autorise Monsieur le maire ou toute personne déléguée, à signer la convention avec la communauté de communes Champagne Boischauts et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### **Arrivée de Claude BRIGAUD à 19h38**

#### **Délibération 2021-61**

Toiture de la salle des fêtes – 2<sup>ème</sup> tranche : Approbation du plan de financement

Le conseil municipal valide à l'unanimité le plan de financement ci-dessous :

<i>Montant total HT des travaux</i>	20 361.50€
<i>Subvention FAR 2022</i>	3 070.00€
<i>Autofinancement HT</i>	17 291.50€

Et autorise le maire à demander une dérogation de commencement de travaux avant l'octroi éventuel de l'aide financière.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

\* Sébastien RAUDIER, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances, fait un point sur les finances communales à la date du 13 décembre 2021,

\* Prochaines réunion :

Mardi 11/01/2022 à 18h30 : Réunion de travail du conseil municipal

Mardi 15/02/2022 à 18h30 : Commission finances / travaux

\* Monsieur le maire fait un point rapide sur les projets 2022 : jeux extérieurs, menuiseries de la salle polyvalentes, ajout de caméras et changement de l'alarme de la mairie, mise en conformité diverse...

\* 3 candidats ont été reçu pour le remplacement d'un agent muté au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

\* Le repas des aînés du 15 décembre 2021 est annulé.

Séance levée à 21h29.